

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 13 juillet à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (8) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Guy CHAZOT, Frédéric CHAZELLE

Absents (2) : Gérard ROURE, Thibault CALMARD

Procuration (1) : Gérard ROURE a donné procuration à Yohann CARRET

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Mireille CARRET

Date convocation : 02/07/2024

**5 ► MODIFICATION PROVISOIRE DE LA SALLE DES MARIAGES**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'un mariage a lieu à Saillant le 20 juillet prochain.

Le papa du futur marié s'est cassé la jambe et ne peut accéder à la salle des mariages actuelle car elle n'est pas accessible PMR.

Il est proposé de déplacer provisoirement cette salle au rez-de-chaussée de la Mairie, dans la salle des associations, dite « salle jaune ».

*Vu* la demande de modification provisoire de la salle des mariages et la demande de déplacement des registres d'Etat Civil adressée au Procureur de la République le 25 juin 2024 ;

*Vu* la réponse par mail apportée par le secrétariat du Procureur de la République en date du 11 juillet 2024 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ autorise le déplacement provisoire de la salle des mariages du 1<sup>er</sup> étage, au rez-de-chaussée de la Mairie, dans la salle des associations, dite « salle jaune », pour la cérémonie du 20 juillet 2024.

Les registres d'Etat civil ne sortiront pas du bâtiment « Mairie ».

↳ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,*

Le Maire,  
Michel ROCHE